



Vendredi 16 Février 2018

Communiqué de presse

Plan d'actions sur le risque requins à La Réunion

Conformément à l'engagement pris fin 2017 par la ministre des Outre-mer, Annick GIRARDIN, le Gouvernement a décidé de doubler les financements du Plan d'actions sur le risque requins à La Réunion en les faisant passer à 2 millions d'euros par an.

Ce doublement des financements va permettre de renforcer la sécurité des zones pour la baignade et les activités nautiques :

- **Amélioration de la sécurité des zones surveillées** existantes pour la baignade et les activités nautiques et **aménagement de nouvelles zones**.
- **Poursuite du programme sélectif de pêche de prévention** en 2018-2021 : La participation l'État est renforcée de 2018 à 2021 sur les actions de prélèvement des requins bouledogues, et le soutien à la réserve marine est réaffirmé.
- **Déploiement du dispositif « vigies requins renforcées » sur de nouvelles zones** géographiques et son élargissement à de nouveaux publics pour contribuer au développement économique et touristique de La Réunion.
- **Renforcement des moyens humains et financiers du centre de ressources et d'appui (CRA)** pour la réduction du risque requin.
- **Amélioration des connaissances sur les requins** tigres et bouledogues à des fins opérationnelles de réduction du risque.

Ces actions prévues traduisent la mobilisation du Gouvernement aux côtés des élus afin d'élargir l'accès à l'océan.

Contact presse:

Alizée Bombardier

01 53 69 24 65

06 42 17 92 27

mompresse@outre-mer.gouv.fr – 01 53 69 26 74

Hôtel de Montmorin - 27, rue Oudinot - 75007 Paris

Internet : www.outre-mer.gouv.fr

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin – Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises